

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Au Québec, l'économie a stagné en 2023, et l'accroissement du PIB réel demeurera modeste en 2024 (+0,6 %).

Une amélioration des conditions économiques est escomptée au second semestre de 2024 en raison de la diminution graduelle de l'inflation et des taux d'intérêt. La progression du PIB réel s'accélénera pour atteindre 1,6 % en 2025.

En 2023, les données mensuelles ont montré que l'emploi a été plutôt stable. Le taux de chômage est quant à lui passé de 4,3 % en moyenne en 2022, un creux annuel historique, à 4,5 % en moyenne en 2023. Le rythme d'embauche poursuivra sa décélération au cours des prochaines années, et le taux de chômage se situera à 5,2 % en 2024 et à 4,9 % en 2025.

Au Canada, la hausse du PIB réel décélérera à 0,7 % en 2024 avant de reprendre de façon plus soutenue en 2025 (+1,9 %), tandis qu'aux États-Unis, le PIB réel devrait progresser de 1,5 % en 2024 et de 1,6 % en 2025.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC

(moyenne annuelle, variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2023	2024	2025
PIB en termes réels	0,2	0,6	1,6
Exportations en termes réels	2,3	2,0	2,2
Indice des prix à la consommation	4,5	2,8	2,2
Mises en chantier (en milliers d'unités)	38,9	42,7	43,7
Création d'emplois (en milliers)	103,3	43,8	28,0
Taux de chômage (en pourcentage)	4,5	5,2	4,9
Marchés financiers canadiens			
(moyenne annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)			
Taux cible du financement à un jour	4,8	4,6	3,6
Bons du Trésor – 3 mois	4,8	4,6	3,5
Obligations – 10 ans	3,3	3,3	3,1
Dollar canadien (en cents américains)	74,2	75,5	77,6

LA SITUATION BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC

Le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après versements des revenus consacrés au Fonds des générations, présente des déficits de 11,0 milliards de dollars en 2024-2025 et de 3,9 milliards de dollars en 2028-2029. Le cadre financier prévoit une provision pour éventualités de 1,5 milliard de dollars par année à compter de 2024-2025, soit 7,5 milliards de dollars sur cinq ans, afin de pallier les effets d'un recul temporaire de l'activité économique, s'il devait survenir.

L'équilibre budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire sera atteint au plus tard en 2029-2030. En raison du contexte d'incertitude économique, le gouvernement adopte une approche graduelle par laquelle il pose des gestes immédiats et déposera un plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2025-2026.

Les revenus atteignent 150,3 milliards de dollars en 2024-2025, avec une croissance de 2,4 %. Celle-ci augmentera à 4,2 % en 2025-2026.

Les dépenses s'élèvent à 157,6 milliards de dollars en 2024-2025, avec une croissance de 4,4 %. Celle-ci sera de 2,9 % en 2025-2026.

CADRE FINANCIER DE 2023-2024 À 2028-2029

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	TCAM ⁽¹⁾
Revenus autonomes	115 486	120 904	126 130	131 937	136 391	140 839	
<i>Variation en %</i>	-0,1	4,7	4,3	4,6	3,4	3,3	4,0
Transferts fédéraux	31 290	29 397	30 428	31 883	32 112	32 006	
<i>Variation en %⁽²⁾</i>	8,9	-6,0	3,5	4,8	0,7	-0,3	0,5
Total des revenus	146 776	150 301	156 558	163 820	168 503	172 845	
<i>Variation en %</i>	1,7	2,4	4,2	4,6	2,9	2,6	3,3
Dépenses de portefeuilles	-141 347	-147 815	-152 492	-155 493	-159 140	-162 972	
<i>Variation en %</i>	3,0	4,6	3,2	2,0	2,3	2,4	2,9
Service de la dette	-9 650	-9 762	-9 583	-10 117	-11 003	-11 642	
<i>Variation en %⁽³⁾</i>	-4,1	1,2	-1,8	5,6	8,8	5,8	3,8
Total des dépenses	-150 997	-157 577	-162 075	-165 610	-170 143	-174 614	
<i>Variation en %</i>	2,5	4,4	2,9	2,2	2,7	2,6	2,9
Écart à résorber pour atteindre l'équilibre lié aux activités	—	—	750	1 500	1 750	2 000	
Provision pour éventualités	—	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	-4 221	-8 776	-6 267	-1 790	-1 390	-1 269	
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 081	-2 222	-2 219	-2 419	-2 554	-2 671	
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	-6 302	-10 998	-8 486	-4 209	-3 944	-3 940	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur cinq ans, soit de 2024-2025 à 2028-2029.

(2) La hausse importante des transferts fédéraux en 2023-2024 s'explique notamment par les sommes additionnelles en santé annoncées par le gouvernement fédéral en février 2023 (près de 1,1 G\$ de plus en 2023-2024, dont 447 M\$ non récurrents), par l'évolution de la valeur de l'abattement spécial du Québec (310 M\$) de même que par l'entente sur le logement (900 M\$ sur quatre ans, dont 225 M\$ en 2023-2024). La diminution en 2024-2025 s'explique, entre autres, par une baisse de la péréquation qui résulte des changements apportés par le gouvernement fédéral à ce programme dans le cadre de son budget de 2023.

(3) La variation de -4,1 % du service de la dette en 2023-2024 s'explique notamment par la non-récurrence de pertes sur disposition d'actifs dans le cadre des activités du Fonds d'amortissement afférent à des emprunts du gouvernement en 2022-2023.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Au 31 mars 2024, la dette nette du Québec s'établira à 221,1 milliards de dollars, soit à 39,0 % du PIB. Il s'agit d'un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, soit 40,9 % du PIB au 31 mars 2020. Le gouvernement maintient l'objectif de réduire le poids de la dette nette à 30 % du PIB d'ici 2037-2038¹.

En 2024-2025, les revenus consacrés au Fonds des générations s'établiront à 2,2 milliards de dollars. Ils s'élèveront à 2,7 milliards de dollars en 2028-2029 et à 4,2 milliards de dollars en 2037-2038.

LE FINANCEMENT

Pour l'année 2023-2024, le programme de financement s'établit à 21,5 milliards de dollars, soit 8,1 milliards de dollars de moins que prévu dans le budget de mars 2023. Le programme de financement s'établira à 36,5 milliards de dollars en 2024-2025. Pour les quatre années suivantes, soit de 2025-2026 à 2028-2029, il s'établira en moyenne à 28,4 milliards de dollars par année.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2023-2024 À 2028-2029

(en millions de dollars)

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Besoins financiers nets ⁽¹⁾	14 767	28 472	22 591	17 540	17 409	16 208
Remboursements d'emprunts	13 663	16 904	17 155	14 025	13 086	14 254
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-2 233	—	—	—	—	—
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	-2 500	-4 400	-2 500	—	—	—
Retrait du Fonds des congés de maladie accumulés	-160	—	—	—	—	—
Variation de l'encaisse	295	—	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽²⁾	-372	—	—	—	—	—
Retrait du Fonds d'amortissement des régimes de retraite	—	-2 500	-2 500	-3 500	-4 000	-4 000
Augmentation de l'encours des bons du Trésor du Québec	-2 000	-2 000	-2 000	—	—	—
TOTAL	21 460	36 476	32 746	28 065	26 495	26 462

Note : Un montant négatif indique une source de financement, alors qu'un montant positif représente un besoin de financement.

(1) Le niveau élevé de besoins financiers nets en 2024-2025 s'explique principalement par la sortie de fonds en 2024-2025 des dépenses liées au renouvellement des conventions collectives inscrites en 2023-2024 ainsi que par le déficit budgétaire et des investissements nets en immobilisations plus importants que ceux des années subséquentes.

(2) Dans le cadre de la politique de crédit qui vise à limiter le risque relatif aux contreparties, le gouvernement débourse ou encaisse des sommes à la suite notamment des mouvements de taux de change. Les sommes transigées n'ont pas d'effet sur la dette.

En 2023-2024, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant 34 % de ses emprunts sur les marchés étrangers, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 27 % :

- 5 milliards de dollars américains (6 702 millions de dollars canadiens);
- 390 millions de francs suisses (586 millions de dollars canadiens).

En juin 2023, le Québec a réalisé une émission d'obligations vertes d'un montant de 600 millions de dollars canadiens.

Neuf émissions d'obligations vertes, totalisant 5,7 milliards de dollars canadiens, ont eu lieu depuis le lancement du programme en 2017.

À ce jour, environ 71 % des emprunts réalisés en 2023-2024 avaient une échéance de 10 ans ou plus, alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 77 %.

L'échéance moyenne de la dette s'élevait à 12 ans au 31 mars 2023.

COTES DE CRÉDIT

En 2023, l'ensemble des agences ont confirmé la cote de crédit du Québec avec perspective stable.

COTES DE CRÉDIT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Standard & Poor's (S&P)	AA-	Stable
Moody's	Aa2	Stable
Fitch Ratings	AA-	Stable
Morningstar DBRS	AA (low)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AAA	Stable
China Chengxin International (CCXI)	AAA	Stable

Note : Il s'agit des cotes de crédit du Québec au 23 février 2024.

¹ La Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations prévoit que pour l'année financière 2037-2038, la dette nette présentée aux états financiers du gouvernement ne pourra excéder 32,5 % du PIB. Ce ratio correspond à la limite maximale d'un objectif de réduction de la dette nette de 30 % du PIB annoncé dans le discours sur le budget de l'année financière 2023-2024.

